

AUDITS ÉNERGÉTIQUES DE BÂTIMENTS PUBLICS ET SCHÉMAS DIRECTEURS IMMOBILIERS ÉNERGÉTIQUES



OBJET : Aider les collectivités à mieux connaître la consommation énergétique de leurs bâtiments et à identifier et prioriser les travaux de rénovation à réaliser dans une logique de programmation pluriannuelle.

BÉNÉFICIAIRES

- Communes
- Groupements de communes hors Métropole et communauté urbaine

NATURE DES DÉPENSES ÉLIGIBLES ET TAUX D'INTERVENTION

DÉPENSES ÉLIGIBLES	TAUX DE FINANCEMENT	PLANCHER/ PLAFOND
<p>Dépenses de prestations externes visant à la réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☑ D'audit(s) énergétique(s) portant sur un ou plusieurs bâtiments propriétés de la collectivité maître d'ouvrage ☑ D'un schéma directeur immobilier énergétique (SDIE) portant sur tout ou partie du patrimoine de la collectivité maître d'ouvrage 	50 %	<p>Plancher de dépenses éligibles : ☑ 1 000 € HT</p> <p>Plafond de dépenses éligibles : ☑ 75 000 € HT</p>
<ul style="list-style-type: none"> ☑ Les audits doivent être réalisés par un détenteur de la qualification Reconnu garant de l'environnement (RGE). ☑ Les audits doivent répondre au cahier des charges de l'ADEME. ☑ Les schémas directeurs immobiliers énergétiques (SDIE) doivent répondre au cahier des charges réalisé par la fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) et l'ADEME. ☑ Tout solde de subvention est conditionné à la réception des résultats des audits/schémas. 		

DÉPENSES EXCLUES

- ☑ Les diagnostics de performance énergétique (DPE)

SERVICE INSTRUCTEUR

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT



COMPOSITION DU DOSSIER

- Délibération du maître d'ouvrage approuvant la dépense et sollicitant la subvention
- Plan de financement prévisionnel (fiche financière récapitulant les dépenses et recettes attendues pour l'opération)
- Cahier des charges des audits et/ou du schéma
- Devis définitifs détaillés ou résultats des procédures de mise en concurrence (documents résultant des procédures menées conformément aux règles de la commande publique)